

Le 19 décembre 2019 - 7:30 CET

AudioValley : Sébastien Veldeman ♦ press@audiovalley.com ♦

Actifin : Victoire Demeestère ♦ vdemeestere@actifin.fr ♦

AudioValley rembourse la principale échéance due à Vivendi en vue de bénéficier du discount maximal de 35%

AudioValley, spécialiste international des solutions BtoB dans l'audio digital, (Code ISIN : BE0974334667/ mnémonique : ALAVY) annonce aujourd'hui le règlement de la principale échéance due à Vivendi d'un montant de 13 M€ au titre du remboursement anticipé de sa dette relative au crédit-vendeur obtenu lors du rachat de la participation majoritaire dans le pôle Radionomy/Targetspot.

Pour rappel, la dette d'un montant nominal s'établissait à 24,6 M€ au 30 juin 2019. Afin de bénéficier d'un discount maximal de 35% représentant 8,6 M€, le Groupe avait conclu un accord avec Vivendi en vue d'un remboursement anticipé. Celui-ci prévoyait deux échéances :

- Un montant de 13 M€ à payer au plus tard le 20 décembre 2019 ; et
- Le solde de 3 M€ à régler avant le 31 mars 2020.

Ainsi, le paiement du solde prévu au cours du premier trimestre 2020 permettrait à AudioValley de bénéficier de la totalité du discount négocié.

Le remboursement de la dette est financé grâce à une partie des ressources dégagées par les deux récentes opérations suivantes :

- L'émission obligataire convertible réalisée en juillet 2019 d'un montant total de 8M€ ; et
- La cession en décembre 2019 de l'activité Storever dont le Groupe détenait 80,97% du capital.

Par ailleurs, AudioValley annonce avoir réalisé avec succès une émission obligataire (non dilutive) d'un montant de 5 M€. Le produit de l'émission renforcera les ressources dédiées au développement commercial futur de ses activités et au maintien son leadership technologique sur le marché de l'audio digital.

«

L'année 2019 nous a permis à la fois de faire croître notre activité et de restructurer notre dette. Je remercie tous nos partenaires et collaborateurs ayant contribué à franchir ces étapes décisives mais également nos actionnaires pour leur confiance. Nous sommes maintenant en ordre de marche pour accompagner la forte croissance attendue sur nos activités audio digital.

»

Alexandre Saboundjian

CEO et fondateur de
AudioValley



Communiqué de presse

www.audiovalley.com

AudioValley

Le 19 décembre 2019 - 7:30 CET

AudioValley : Sébastien Veldeman ♦ press@audiovalley.com ♦

Actifin : Victoire Demeestère ♦ vdemeestere@actifin.fr ♦

Prochains rendez-vous (après bourse) :

Chiffre d'affaires 2019

27 janvier 2020

Résultats annuels 2019

21 avril 2020

CONTACTS

AUDIOVALLEY

Sébastien Veldeman

+ 32 (0) 2 466 31 60

press@audiovalley.com

ACTIFIN, communication financière

Victoire Demeestère

+33 (0)1 56 88 11 11

vdemeestere@actifin.fr

ACTIFIN, relations presse financière

Jennifer Jullia

+33 (0)1 56 88 11 19

jjullia@actifin.fr